

Public

Tout Public

Prérequis

Aucun

Durée

21 heures

Prix

Selon devis

Parcours destiné aux futurs référents d'entreprise/de structure non soumise à l'obligation légale.

Objectifs

- Maîtriser le cadre légal et réglementaire relatif au rôle d'un référent VHSS
- Se positionner en tant que référent dans son environnement de travail
- Comprendre ses missions
- Mettre en œuvre des actions de prévention et de lutte contre les VHSS
- Conduire des entretiens et des enquêtes auprès des victimes et des témoins avec des méthodes et des outils adaptés
- Présenter les résultats des enquêtes aux parties prenantes dans la structure
- Évaluer l'ensemble des actions



Etre référent·e en matière de violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS) de sa structure

Programme

JOUR 1

Savoir se prémunir de comportements déplacés dans le cadre professionnel

Connaître les différentes formes de sexisme

Différencier sexisme, harcèlement et agression

Identifier des situations se référant à des propos sexistes en milieu professionnelle

Comprendre et adopter une attitude respectueuse et professionnelle

Adopter une attitude assertive et professionnelle en toute circonstance

Oser s'affirmer face aux situations délicates et personnes « hostiles »

Acquérir les réflexes de base pour une communication constructives de prévention

Le cadre législatif

Définition des formes de violences sexuelles et sexistes

Les éléments constitutifs des VHSS au niveau juridique.

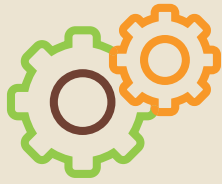
Les obligations de l'employeur et des cadres dirigeants

Le rôle des représentants du personnel, des organisations syndicales, de l'inspection et de la médecine du travail.

Le choix des procédures de sanctions

Les procédure judiciaires et extra-judiciaire

La charge de la preuve en fonction du droit appliqué



Méthodologie

Groupe de 5 à 10 personnes.

Une formation interactive basée sur des échanges entre le formateur et les participants pour une formation « sur mesure » et adaptée au terrain. Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices et mises en situation.

Evaluation

Support de formation
Attestation de fin de formation

Livrables

Questionnaire de satisfaction
Evaluation des acquis de formation

Etre référent·e en matière de violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS) de sa structure

Programme

JOUR 2

Réussir à orienter et informer les collaborateurs :

Prévention, Orientation, Information, Enquête

En tant que référent :

- Comment mener un entretien ?
- Comment procéder à une enquête interne d'analyse de la situation ?
- Communiquer et prendre en charge l'ensemble du collectif de travail
- Gérer « l'après »

JOUR 3

Échange de pratique sur les actions de prévention mis en œuvre/ nouveau rôle

-État des lieux des actions mises en œuvre durant l'intersession

-Comment intégrer le suivi et l'évaluation dans le plan d'action ?

Ajustement du plan d'action

Mise en pratique : Role du Référent